

LES SITES RUBICONCAPITAL.IO - LSE-PRO.COM - LSE-INTERNATIONAL.COM - LSE-INFO.COM - LSE-PLC.COM

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Le site propose comme beaucoup d'autres des opérations de trading. Il n'est plus accessible. Nous déconseillons tout investissement dans le trading pour les consommateurs. Plus de 80 % ont perdu des fonds. Avec des escrocs, la perte est certaine à 100%. Il est aussi utilisé les sites lse-international.com, lse-accounts.com, lse.pro, lse-plc.com ou lse-info.com.

Les sites internet

Le site lse-info.com

Il a été créé le 11/02/2023. Nous publions le whois :

<https://whoisfreaks.com/tools/whois/history/lookup/lse-info.com>

Le site lse-plc.com

Il a été créé le 05/09/2025. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/lse-plc.com>

Le site rubiconcapital.io

Il a été créé le 12/05/2023. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/rubiconcapital.io>

Le site lse.pro

Il a été créé le 06/03/2025. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/lse.pro>

Le site lse-international.com

Il a été créé le 23/10/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/lse-international.com>

Le site lse-accounts.com

Il a été créé le 01/04/2025. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/lse-accounts.com>

Le site lse-account.org

Il a été créé le 09/02/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/lse-account.org>

Le site lse-global.com

Il a été créé le 09/02/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/lse-global.com>

Le site fca-complaint.com

Il a été créé le 10/10/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/fca-complaint.com>

Le site copecart.com

Il a été créé le 22/11/2017. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/copecart.com>

Le site **alfamonkey.com**

Il a été créé le 15/06/2023. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/alfamonkey.com>

Le site **rapidaxisai.com**

Il a été créé le 25/04/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/rapidaxisai.com>

Nos recherches

Le site rubiconcapital.io n'a pas l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

Le site utilise comme "porte d'entrée" le nom de domaine rapidaxisai.com ou alfamonkey.com ou copecart.com

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 07 80 70 51 24

Le numéro 44 73 87 39 75 94

Il fait l'objet d'une alerte :

<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/871616>

Le numéro 44 73 92 95 38 29

Le numéro 44 74 04 04 13 04

Le numéro 44 74 38 17 33 96

Le numéro 44 77 47 27 88 50

Les faux noms

Le site utilise :

- M. Arthur DESCHAMPS
- Mme Agathe LE GALL
- Mme Nathalie RICHARDS
- Mme Elise MILLER

- M. Gabriel MOLINA
- Mme Louise DELLOYER
- M. Arthur FERRETTI
- Mme Lisa MOREL
- Mme Rachel ROLZEN

Les produits

Il est proposé d'effectuer des opérations de trading.

La partie privée du site est accessible avec le nom de domaine lse-global.com

Il est aussi utilisé le site fca-complaint.com pour tenter de convaincre le client de payer des taxes bidons. Il s'agit d'une usurpation du nom de l'autorité de contrôle anglais.

Nous publions une alerte :

<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/871616>

Les règlements

Le site utilise :

Un compte maltais ouvert dans la banque Open payd

La société suisse CEX 24 ayant son siège social à ZUG

Un compte français ayant l'IBAN FR76 1741 8000 0100 0018 1213 012

Il est utilisé une plate forme d'achat et de vente de crypto monnaie dénommée bingx

Les informations juridiques

Aucun site n'est ouvert. Il n'a donc pas été possible de trouver des informations. Ce simple fait suffit pour éviter ces sites.

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous

arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

